

Les noms féminins terminés par –é, -té, -tié

- Les noms féminins terminés par le son [e] s'écrivent **ée** sauf la clé (ou clef).

Exemples : une année ; une maisonnée ; une vallée

- Les noms féminins terminés par les sons [te] ou [tje] s'écrivent généralement **é**.

Exemples : la difficulté ; la gaieté ; la moitié

Exceptions :

- la dictée ; la jetée ; la montée ; la pâtée ; la portée
- les noms exprimant le contenu d'une chose

Exemples : le contenu d'une pelle = une pelletée

le contenu d'une assiette = une assiettée

le contenu d'une brouette = une brouettée